

Le portail de l'emploi public territorialindisponible
depuis un aperçu**OFFRE N°O082210200231074: Ouvrier polyvalent des bâtiments (h/f)**[Accueil](#) > Offre n° O082210200231074

Date de publication : 17/02/2021

Synthèse de l'offre

Localisation du lieu de travail

Employeur :



Service Départemental
d'Incendie et de Secours de
Tarn et Garonne
4,6 rue Ernest PECOU
82000 MONTAUBAN

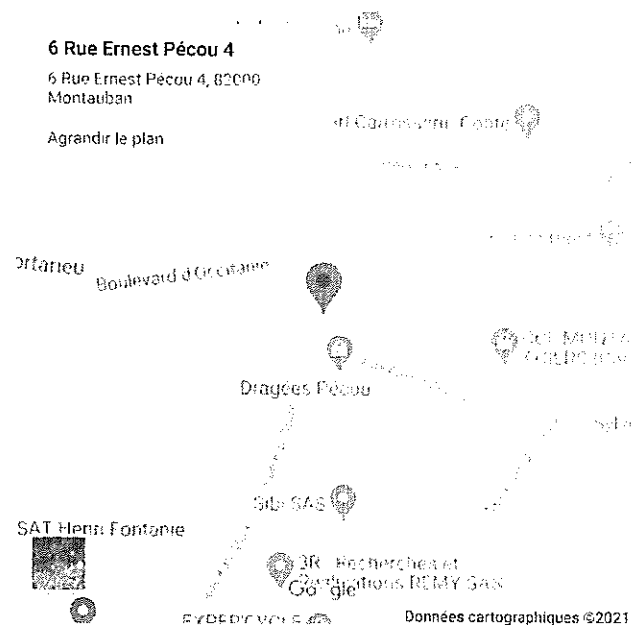
Département de travail : Tarn-et-Garonne

Poste à pourvoir le : 01/04/2021

Date limite de candidature : 17/03/2021

Type d'emploi : Emploi permanent - création
d'emploi

Nombre de postes : 1



Détails de l'offre

Famille de métier : Architecture, bâtiment et
logistique > Maintenance des
bâtiments tous corps d'état

Grade(s) recherché(s) : Adjoint technique territorial
Adjoint technique principal de
2ème classe
Adjoint technique principal de
1ère classe

Métier(s) : Ouvrier ou ouvrière de
maintenance des bâtiments

Descriptif de l'emploi : Sous la responsabilité du chef de service, l'adjoint technique aura en charge la réalisation de travaux dans les centres d'incendie et de secours (CIS) du département.
Participera à la définition des besoins et préparera les chantiers.

Permis B obligatoire, permis C souhaité.

Véhicule de service et outillage mis à disposition.
Régime indemnitaire.

Missions :

Missions principales :

1) Participation à la définition du besoin :

Participe à l'élaboration d'un plan pluriannuel d'entretien des CIS en fonction des remarques et retour des PV, en collaboration avec le gestionnaire infrastructures.

Participe à la réalisation d'un carnet de santé des CIS du département : mobiliers, fluides, structure des bâtiments, surfaces, photos, particularités en aidant à inventorier et numérotter les matériaux.

Collationnement des demandes des CIS.

2) Préparation des chantiers :

En fonction des demandes des CIS, se déplace dans les centres pour évaluer les besoins en matériels et matériaux nécessaires à la réalisation des travaux. Propose au gestionnaire infrastructure des solutions techniques adaptées aux besoins en travaux. Réalise des métrés et des devis. Assure les commandes et la réception des matériaux. Approvisionne des chantiers en matériels et matériaux.

3) Exécution des travaux : Réalise les travaux en autonomie.

4) Recette des travaux : Renseigne la fiche d'autocontrôle chantier relative à la demande de travaux et rend compte au gestionnaire infrastructure.

Gère les remarques annotées sur les registres de sécurité et suivi d'un tableau de bord.

Missions secondaires : peut être amené à réaliser d'autres missions spécifiques en fonction des besoins du groupement technique et logistique.

Profils demandés :

- Avoir une expérience bâtiminaire d'au moins 5 ans et connaissance des logiciels Outlook, Excel et Word.

- Etre qualifié et avoir une bonne expérience pour réaliser des travaux de différents corps de métier du bâtiment.

-Sens du relationnel, en lien avec les personnels de la direction et des centres.

-Capacité d'adaptation, d'organisation et de méthode.

- Esprit d'initiative et de responsabilité, réactif et consciencieux, rigueur, intégrité et disponibilité.

- Etre force de proposition et savoir restituer les informations à la hiérarchie.

- Habilitation électrique et CACES souhaités.

Temps de travail :

Complet. 35h00 hebdomadaire

Contact

Téléphone collectivité : 05 63 22 80 00

Adresse e-mail : courrier@sdis82.fr

Informations complémentaires :

Envoyer lettre de candidature, CV détaillé, dernier arrêté de situation administrative, à Monsieur le président du Conseil d'administration du SDIS 82.

Pour tout renseignements complémentaires : contacter Monsieur Jean-Marc DUMAS, chef du service infrastructures : 06 81 53 56 50

Travailleurs handicapés

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.